

# Antitrust : Intel attaque Bruxelles

Après avoir encaissé coup sur coup les attaques de Bruxelles, **Intel**, le géant américain des processeurs riposte. Le fondateur, attaqué pour abus de position dominante, accuse à son tour la Commission européenne d'abus de procédure.

[Au début de mois de novembre](#), Intel avait refusé de se rendre à Bruxelles malgré l'expiration de l'ultimatum fixé par la Commission. Le géant avait préféré déposer une plainte contre la Commission européenne dans un tribunal du Luxembourg.

Accusé depuis de longs mois par Bruxelles, le fondateur a été incapable, en dépit des demandes répétées de l'exécutif européen, d'apporter la preuve de ses bonnes pratiques commerciales.

Chez la CCIA (association de fabricants de matériel informatique et de grands acteurs d'Internet), dont AMD, Sun, Microsoft et, entre autre, Google, sont membres, la décision d'Intel ne fait pas l'unanimité.

*« Nous sommes déçus de voir qu'Intel a choisi d'attaquer l'institution qui mène une enquête sur ses pratiques », révèle Ed Black, le président de la CCIA à l'AFP. « C'est un plan que d'autres entreprises, incapables de prouver le bien-fondé de leurs agissements, ont déjà appliqué » .*

Depuis six ans maintenant, Intel est sous le coup d'une investigation menée par la Commission européenne. La firme texane est accusée de réduire ses tarifs et d'exercer des pressions sur les fabricants pour les pousser à choisir ses processeurs en lieu et place de ceux de son principal concurrent, **AMD**.

A ces anciens griefs s'ajoutent d'autres reproches plus récents. Selon Bruxelles, Intel aurait favorisé certains grands distributeurs en proposant des réductions de prix sur les ordinateurs équipés de ses puces.

Rappelons que si la culpabilité d'Intel était confirmée, le fondateur pourrait écoper d'une amende de 2,6 milliards d'euros, l'équivalent de 10% de ses ventes annuelles.